

CONFORMITE DES CERTIFICATS MEDICAUX

**CERTIFICAT MEDICAL**  
à  
Le... 16.09.23

Nom du médecin

Je soussigné(e), Docteur.....  
Certifie avoir examiné ce jour.....  
Et déclare qu'il/elle :

Nom du candidat

Ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du sport suivant y compris en compétition :.....

Ne présente actuellement aucun signe cliniquement décelable d'affection contagieuse.

Est apte à la vie en collectivité.

Ne pourra fréquenter l'école pendant .....jours, à compter du.....au.....

Est malade. La présence de sa mère/son père est indispensable auprès de lui/elle pendant....jours, à compter du.....

☞ Doit être dispensé(e) d'éducation physique et sportive pendant.....jours, à compter du.....

ANNER Sedano 2023-2024

Signature

Cachet et signature

😊 CONFORME

- Date du certificat et date de début d'inaptitude sont les mêmes
- Dates d'inaptitude clairement mentionnées
- Cachet et signature du médecin

Examen de BACCALAUREAT, à (Ville) TOULOUSE et avoir constaté une incapacité pour le candidat à réaliser les activités suivantes Demi-fond (1x800m), Danse, Tennis de table.

De ce fait, son état de santé entraîne :

UNE APTITUDE PARTIELLE

Choisir l'activité possible à réaliser par le candidat (à remplir par le médecin) (N.B. pour les candidats MDPH consulter le notice d'accompagnement et agir pour proposer la classification dans le dernier colonne)

Du .....	au .....	Inclus	Dans adapter (prérogative individuelle)	Classe	Classification MDPH
			Autre activité		
			Tennis de table adapté		

Seul le médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité pour le candidat de se présenter aux épreuves adaptées et de leur mode d'organisation pour le candidat et les professeurs, à la date de ce jour.

UNE INAPTITUDE TOTALE

De 01/09/23 au 01/09/23 inclus

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Date : 23/09/2023

Signature et cachet du médecin

Candidats concernés par ce certificat médical :

- Candidats individuels non reconnus par le MDPH présentant cette année un problème de santé chronique ou exceptionnel
- Candidats reconnus handicapés par le MDPH

☹ NON CONFORME

- Date du certificat et date de début d'inaptitude sont différentes, pas de rétroactivité.



et constaté ce jour, que son état de santé entraîne :

une **INAPTITUDE TOTALE**  
 du 02/11/2023 au 31/07/24 inclus.

une **INAPTITUDE PARTIELLE**  
 du ..... au ..... inclus.

Dans le cas d'une inaptitude partielle, pour permettre une adaptation des modalités d'évaluation certificative aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée à :

DES TYPES DE MOUVEMENTS (amplitude, vitesse, charge, posture)  
 .....

DES TYPES D'EFFORTS (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires)  
 .....

LA CAPACITE DE L'EFFORT (intensité, durée)  
 .....

DES SITUATIONS D'EXERCICE ET D'ENVIRONNEMENT (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques)  
 .....

AUTRES  
 .....

Date, signature et cachet du médecin traitant

29/11/2023

*Jean-François L.*  
 Médecin Généraliste  
 101, rue de la Chapelle  
 31000 Toulouse

😊 **CONFORME MAIS**

**Attention** toutefois à la date du premier CCF. Le certificat médical doit englober les dates d'examen

- Le candidat peut être inscrit inapte total dans Cyclades si :
  - le premier CCF n'a pas eu lieu à la date du certificat médical
  - le candidat a fourni un autre certificat qui couvre la période de septembre à fin novembre
- Le candidat ne peut pas être inscrit inapte total dans Cyclades si :
  - il a participé au premier CCF ;
  - il n'a aucun justificatif, il sera noté **ABSENT** sur le premier CCF.

..... NE le 18/01/2024

Je soussigné, E....., Docteur en Médecine, certifie après avoir examiné  
 E..... que son état de santé contre-indique la pratique du sport pendant  
 6 mois.

Fait à E..... NE, le 02/10/2023

E.....

😞 **NON CONFORME**

- Dates du certificat ne sont pas les mêmes